ASBL chantier

Toute l'équipe de Chantier vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Lettre d'information

Janvier 2015

Edito : Chantier "grandit".....

Notre ASBL occupe son nouveau siège social à Marcinelle depuis 2010. Et déjà, nous sommes à l'étroit.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration a décidé, dès 2012, de construire une extension à notre immeuble actuel. Nous avons obtenu le permis d'urbanisme en 2013. Les travaux ont commencé en avril 2014.

Il s'agit de construire trois nouveaux plateaux de 48 m² chacun au-dessus du couloir qui mène à notre crèche.

Actuellement - en décembre – le gros œuvre est terminé. Le chauffage central, les portes et châssis extérieurs, les sanitaires, l'électricité, le plafonnage sont terminés également.

Ce sont nos équipes de la filière "bâtiment" qui ont pris en charge le chauffage central, les sanitaires, le plafonnage et le carrelage.

Le placement du carrelage est en cours, les menuiseries extérieures sont prévues pour le mois de janvier prochain, le crépis extérieur au mois de mai. Nous pourrons occuper nos nouveaux locaux dans le courant du mois de février prochain.

C'est un investissement de 250.000 € (TVAC) que nous finançons grâce à un prêt de la coopérative CREDAL de Louvain la Neuve.

Nos stagiaires pourront alors prendre leur repas dans une cafeteria digne de ce nom.

Un nouveau local de formation sera mis à la disposition de notre filière " services aux personnes" et 4 nouveaux bureaux permettront au personnel de l'ASBL, notamment à nos assistants sociaux, de travailler en toute confidentialité.

Le crépis ne sera appliqué qu'en mai 2015

Pierre MOREAU

Dans ce numéro :

Chantier grandit	*1*
Validation des compétences	*2*
Permis de conduire	*3*
Les stagiaires visitent la Caserne Dossin à Mechelen	*4*
Insertion, Entreprises, Formation : comment réussir ensemble?	5
Le président du CPAS de Charleroi parmi nous....	6
En route vers la qualité	*7*
Gestion des ressources humaines	*8*

La veille, ce stagiaire n'avait encore jamais carrelé

La validation des compétences : un outil pour l'insertion socio-professionnelle

L'Asbl Chantier, avec sa filière « Services aux personnes », donne la possibilité aux stagiaires de valider leurs compétences. Le but est de reconnaître officiellement les savoirs et savoir-faire professionnels acquis par le travail, la formation professionnelle ou l'expérience de la vie.

Quels sont **les avantages d'un Titre de compétences ?**

Pour le stagiaire, candidat chercheur d'emploi ou pour un travailleur cela lui permet d'améliorer ses chances de trouver un emploi ou de faire évoluer encore ses connaissances. Le Titre de compétences leur permet d'avoir un parcours professionnel davantage jalonné par l'emploi ou une reprise en formation. La confiance en eux-mêmes est un élément important qu'ils retirent de cette expérience.

Témoignage de Marieme, stagiaire en "Service aux personnes" de l'asbl Chantier : *« Ma validation, je l'ai passée pour avoir quelque chose en plus, pour mon CV, pour faciliter ma recherche d'un travail. J'ai senti que je pouvais réussir et que je pouvais faire quelque chose de bien. Maintenant j'ai réussi, j'avais confiance et les formateurs m'ont bien conseillé, encore le matin même avant la validation. »*

Et si l'on se tourne vers les employeurs, on constate en effet que le Titre de compétence est un outil qui leur est très utile dans le cadre du **recrutement**. 95% de 300 employeurs interrogés considèrent que le **Titre de compétence** est une alternative intéressante pour les personnes sans certification, 76% se déclarent intéressés par cet outil et 69% sont prêts à en faire usage lors d'un recrutement. Il s'agit donc bien d'un réel outil d'insertion.

Dans les services aux personnes, c'est le métier d'aide-ménagère qui est repris et qui nous intéresse particulièrement. Les compétences liées à ce métier donnent accès à deux Titres distincts : « Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison » et « Assurer l'entretien du linge ».

Nous donnons la possibilité aux stagiaires « service aux personnes » de quitter notre Centre d'Insertion socio-Professionnelle avec une carte en plus à jouer: le Titre de compétence. Le stagiaire doit prendre en charge lui-même sa démarche d'inscription. Il doit s'agir d'une démarche personnelle !

Sur l'année 2014, ce sont 9 stagiaires de la filière « service aux personnes » qui ont souhaité se lancer dans la Validation de leurs compétences. Sur les 13 validations de compétences passées (7 pour l'entretien de la maison et 6 pour l'entretien du linge), 11 sont réussies. Pour les validations non réussies, des deuxièmes et troisièmes passages sont possibles : nous continuons donc de travailler avec ces stagiaires pour leur donner la possibilité, plus tard, de retenter cette validation !

consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES

Titre de compétence

Au nom des gouvernements de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française,
vu le décret de la Communauté française du 22 octobre 2003, vu le décret de la Région wallonne du 13 novembre 2003,
vu le décret de la Commission communautaire française du 7 novembre 2003,

attendu que Madame KADRIEVSKA Nafie
né(e) à SKOPJE, le 06-02-1966

a, en date du 03-09-2014, fait la preuve de ses compétences

Le Comité directeur du Consortium de la validation des compétences lui délivre le Titre de compétence (réf. AIM1)
Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison, associé au métier de Aide-ménager(ère)

Fait à Uccle, le 29-09-2014
Les Présidents du Comité directeur

Le Candidat

Bernard FORGET
Responsable de la filière « Service aux personnes »

Permis de conduire

Depuis plusieurs années, notre association expérimente plusieurs formules en vue de faciliter l'acquisition du permis de conduire à tous nos stagiaires.

Disposer de ce permis de conduire est capital dans leur parcours d'insertion. Les employeurs du secteur de la construction exigent de plus en plus souvent que leurs nouveaux engagés disposent du permis de conduire. Les sociétés qui engagent nos aides ménagères ou nos techniciennes de surface également. Quant à nos stagiaires "petite enfance" si elles sont engagées par des écoles comme accueillantes extra-scolaire, elles devront commencer leurs prestations vers 7 heures du matin. Certaines écoles sont inaccessibles par transports en commun aussi tôt.

Disposer d'un permis de conduire sur son curriculum vitae constitue donc un atout extrêmement important pour une insertion professionnelle réussie.

Pour l'apprentissage du code de la route (permis de conduire théorique) en 2012 et 2013 nous avons expérimenté une formation en interne au bénéfice des stagiaires qui souhaitaient apprendre à conduire.

Un module de 36 heures de cours a été mis en place. Malheureusement, les stagiaires qui se sont présentés au centre d'examen à l'issue de ce module ont été fort peu nombreux à réussir leur permis théorique.

Cette année, nous avons donc décidé de travailler autrement. Nous avons passé un accord avec la FUNOC à Charleroi.

Nous avons mis en place un partenariat où nos stagiaires sont allés deux jours par semaine pendant trois mois pour suivre des cours "permis de conduire théorique", et ils revenaient chez nous les trois autres jours de la semaine. Cette fois, ce sont 90 heures de formation qui ont été dispensées, avec de multiples mise en situation, des simulations d'examen sur ordinateur, etc.....

Nous sommes heureux d'apprendre que 8 stagiaires sur les 13 qui ont participé à cette expérience ont réussi leur épreuve dès leur premier passage d'examen et un stagiaire a réussi au second essai.

Toutes nos félicitations pour cette belle réussite à ces 9 stagiaires. Un nouveau groupe d'apprentissage est programmé d'avril à juin 2015.

Dans la foulée, nous avons introduit plusieurs dossiers au Forem dans le cadre du dispositif "Permis pour l'emploi" afin de passer à l'apprentissage du permis pratique. Malheureusement, nous venons d'être avertis par le Forem que ce dispositif vient d'être supprimé, dans le cadre d'un plan d'économie de cette institution.

Nos stagiaires, munis du permis théorique, et qui n'ont pas dans leur relation un guide et un véhicule avec lequel ils peuvent apprendre à conduire, vont être orientés vers notre partenaire "Mobil'insert" au début de 2015.

Les stagiaires visitent la Caserne Dossin à Mechelen.

Petit retour en arrière,…

En novembre 2012, un stagiaire se formant aux métiers du bâtiment dans notre filière « Bâtiment » s'est vu refuser un stage en entreprise uniquement car il est africain et noir de peau ! Depuis lors, les stagiaires de l'ASBL Chantier mènent une réflexion sur la thématique de la ségrégation et du racisme. Nous nous sommes déplacés jusqu'à Amsterdam afin de visiter la maison d'Anne Frank.

Le 22 septembre 2014, nos stagiaires des filières Bâtiment et Services Aux personnes ont clôturé leurs réflexions sur la ségrégation et le racisme en se questionnant sur les conséquences de la Shoah sur la Belgique et en visitant la Caserne Dossin à Mechelen.

La Caserne Dossin est un site muséal et lieu de mémoire retraçant la persécution des Juifs et des Tsiganes de notre Pays.

Entre 1942 et 1944, les nazis se sont servis de la caserne comme camp de rassemblement pour y regrouper un maximum de Juifs et de Tsiganes. 25 484 Juifs et 352 Tsiganes environ ont été déportés de la caserne au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

En effet, notre pays a également souffert des actions tyranniques du dictateur Hitler pendant la guerre 1940 – 1945. Plusieurs milliers de Belges se sont fait torturer et se sont vu déporter vers la mort !

Par devoir de mémoire et afin de sensibiliser nos stagiaires aux dégâts de la ségrégation et aux bienfaits des droits de l'homme, nous avons pu découvrir cette « caserne » inconnue mais avec une histoire effroyable grâce à l'appui d'un « projet participatif » du CPAS de Charleroi.

Ce musée paré de photos, de dossiers et témoignages, a illustré ces épouvantables événements historiques. Une attention toute particulière est portée aux mécanismes tels que la xénophobie, la propagande et la déshumanisation, ayant incontestablement contribué au drame.

Tout au long de la visite, nous avons été sensibilisés aux horreurs de la guerre et aux drames menés par la direction d'un seul homme. Nos stagiaires ont été scandalisés par ces évènements qui se sont déroulées « à côté de chez eux », à quelques kilomètres de Charleroi.

Nous ressortons avec un groupe uni se questionnant non plus sur le « pourquoi » de cette guerre mais surtout sur le "comment agir et lutter afin d'éviter la répétition de l'histoire".

Mounira Mokrani

INSERTION, ENTREPRISES, FORMATION : comment réussir ensemble ?

Notre ASBL est subventionnée par la Région Wallonne au titre de « Centre d'Insertion Socio-Professionnelle ». Notre rôle consiste à former des personnes peu qualifiées (au maximum un diplôme d'enseignement secondaire inférieur) pendant une durée relativement courte : maximum 18 mois. Former des adultes, c'est leur transmettre de nouvelles compétences.

Des compétences sociales (arriver à l'heure en formation, être capable de travailler en équipe, avertir lorsque l'on est malade, ...) mais aussi des compétences techniques (savoir maçonner, carreler, plafonner, entretenir et nettoyer la maison, le linge, accueillir et animer des enfants et petits-enfants, ...).

Toutes ces formations ont du sens si elles permettent de conduire nos stagiaires sur le chemin de l'emploi, du contrat de travail.

Depuis deux ans, CHANTIER s'est lancé dans la mise en place d'une méthode innovante d'insertion professionnelle des stagiaires : la méthode I.O.D. (intervention sur l'offre et la demande). La méthode I.O.D. consiste à inverser la logique dominante - qui appréhende l'insertion professionnelle presque uniquement à partir des difficultés des chômeurs – en portant une grande attention aux besoins et aux modes de recrutement des entreprises pour les emplois à faible qualification.

C'est la raison pour laquelle CHANTIER dispose de 3 agents d'insertion à temps plein.
Chaque agent prend en charge une vingtaine de stagiaires. Les agents d'insertion sont tenus de constituer un « portefeuille » d'employeurs potentiels susceptibles d'engager nos stagiaires. Cela signifie qu'ils doivent investir du temps pour prendre contact avec ces employeurs.

Faire connaître les avantages que nous avons à travailler ensemble, mieux connaître les caractéristiques des emplois disponibles, faire se rencontrer l'employeur et le stagiaire dans un « entretien de mise en relation ».

En 2012, trois membres du personnel sont allés à Bordeaux pour se former à cette méthode innovante, auprès de l'association TRANSFER. En décembre 2014, nous y avons envoyé trois nouveaux membres du personnel. « Personne n'est inemployable », c'est le slogan de cette association française.

A ce jour, nous sentons déjà les résultats positifs de cette méthode d'insertion innovante.
En 2012, plus de 46,67 % de nos stagiaires se trouvaient en « sortie positive » à l'issue de leur formation, alors que la moyenne wallonne pour les E.F.T. est de 31,47 %.
En 2013, nous avons atteint un taux de 51,11 % de « sorties positives ». Parions que ce pourcentage va encore s'améliorer en 2014.

Sorties positives à CHANTIER en 2013

	Nbre des stagiaires sortis	Formation qualifiante	EMPLOI	TOTAL	% age
Service aux Personnes	19	2	9	11	57,89
Bâtiment	21		5	5	23,81
Petite Enfance	50	27	3	30	60,00
TOTAL	**90**	**29**	**17**	**46**	**51,11**

INSERTION, ENTREPRISES, FORMATION : (suite)

TRANSFER iod
Personne n'est inemployable

Pour rappel, une sortie de stagiaire est considérée comme positive par notre pouvoir subsidiant, la Région Wallonne, dans deux cas :

* soit le stagiaire poursuit une formation plus qualifiante que la nôtre (Promotion Sociale, IFAPME, FOREM Formation, Validation des compétences, brevet d'animateur, ...). C'est notamment le cas pour les stagiaires de notre filière « Petite Enfance » qui sont nombreuses à poursuivre une formation « d'Auxiliaire de l'Enfance » en Promotion Sociale. Elles acquièrent de la sorte un diplôme d'humanité technique en deux ans.

* soit le stagiaire nous quitte avec un contrat de travail, au moins à temps partiel.

Le lecteur qui souhaite se documenter sur la méthode I.O.D. peut consulter le « power point » qui se trouve sur notre site WEB (www.eftchantier.be) à l'onglet « publication » ou consulter le site WEB de l'association TRANSFER de Bordeaux (www.transfer-iod.org) Il peut également prendre connaissance des deux articles intitulés « Quelle politique d'insertion dans les C.I.S.P. », publiés par l'asbl LE GRAIN à Bruxelles et disponibles sur notre site WEB à l'onglet « publication » - « notes de travail internes »

Le président du C.P.A.S. de Charleroi parmi nous.....

Chaque année, fin juin début juillet, une cérémonie de remise des brevets, attestations de réussite, permis de conduire,..... est organisée en nos locaux.

Nous désirons à cette occasion féliciter tous nos stagiaires lauréats et les encourager à poursuivre leur parcours d'insertion dans la société.

A cette occasion, nous avons pris l'habitude d'inviter une personnalité politique de notre région pour solenniser cette cérémonie.

C'est ainsi que tour à tour, Jean-Marc Nollet, alors Ministre Ecolo de la petite enfance, Véronique Salvi, Députée CDH et Echevine de Charleroi, Ornella Cenzig, Echevine de l'économie sociale, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous et d'encourager nos stagiaires.

En 2014, c'est Monsieur Eric Massin, Député Fédéral PS, Président du CPAS de Charleroi qui nous a rejoint le 9 juillet.

Monsieur Massin a su trouver pour chacun de nos stagiaires le petit mot de félicitations, la petite phrase d'encouragement, le tout dans une excellente humeur et avec beaucoup d'humour comme le montre la photo ci-contre.

PM

En route vers la qualité....

Nous y songions depuis très longtemps. Nous avons entamé le travail fin 2013. Nous préparons notre reconnaissance à la norme "ISO 9001". De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de mettre en place une méthode d'organisation du travail de l'ASBL de manière telle que l'on augmente la qualité du travail de tous les collaborateurs. Et qu'il y ait ensuite une amélioration continue de la qualité de la formation dispensée aux stagiaires.

Depuis plus d'un an, Caroline Gosselin, notre coordinatrice financière, prépare donc la mise en œuvre de ce processus d'organisation.

Elle décortique tous les processus, depuis la séance d'information des candidats stagiaires jusqu'à leur sortie, en fin de formation.

Le fonctionnement de chacune des trois filières est analysé. Celui de notre crèche également. Pour l'instant, nous réalisons des audits préalables à notre certification.

Début octobre dernier, un "manuel qualité" a été distribué à tous les membres du personnel. Quatre réunions de travail ont été organisées dans chacune des filières de formation et à la crèche.

Dans le courant du premier semestre 2015, nous ferons alors appel à un certificateur agréé de la norme ISO 9001 pour contrôler notre organisation et sanctionner notre reconnaissance.

Il ne s'agit pas seulement d'une démarche qui permet d'obtenir un certificat de qualité de l'organisation et du travail accompli. Mais surtout d'une méthode qui nous facilite le travail et nous aide à bien travailler. Pour atteindre cette certification, nous avons fait appel à l'association "Belgian Senior Consultants" de Wallonie et à un volontaire qui a suivi une formation spécialisée sur le sujet au FOREM.

Rendez-vous au 30 juin 2015.

"Chantier" et le développement durable

Notre association est propriétaire de son siège social depuis décembre 2009. Nous avons déménagé fin janvier 2010. Depuis août 2010, nous avons installé 33 panneaux photovoltaïques sur le toit de notre immeuble.

Ces panneaux ont produit 27.967 kw/h d'électricité. Nous sommes d'assez gros consommateurs d'électricité du fait de notre service lessive, séchage, repassage, … Cette production d'électricité engendre une belle économie financière… mais aussi 8.110 kg de CO^2 qui n'ont pas été rejetés dans l'atmosphère!

Pierre MOREAU

Gestion des ressources humaines

L'ASBL Chantier c'est d'abord un "centre d'insertion socio-professionnelle" agréé par la Région Wallonne. Nous formons chaque année ± 120 adultes peu qualifiés dans trois filières de formation différentes : les métiers du bâtiment, ceux des services aux personnes et ceux de l'enfance et de la petite enfance.

Mais l'ASBL est aussi une crèche, agréée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Nous accueillons ± 35 enfants de 0 à 3 ans chaque année, 22 en permanence pendant 55 heures d'ouverture par semaine.

Enfin, l'ASBL est aussi un service d'accueil extra-scolaire dans trois écoles primaires et maternelles de Fontaine-l'Evêque. A ce titre, nous accueillons chaque jour scolaire une moyenne de 85 enfants le matin avant l'école, en fin d'après-midi, après l'école et le mercredi après-midi.

Pendant les vacances scolaires, (automne, printemps, pâques, grandes vacances,), nous accueillons entre 80 et 120 enfants chaque jour dans notre centre de vacances.

Au total, c'est plus de 250 enfants qui bénéficient de nos services.

Notre association est de taille moyenne. Son budget est, en 2014, de 1.600.000€. Au 1/12/2014, 37 collaborateurs permanents (28,8 ETP) sont chargés des multiples tâches et fonctions pour animer les différents services :

14 membres du personnel (9,65 équivalents temps plein) sont formateurs(trices).

6 sont accueillantes 0-3 ans (4 ETP)

4 sont accueillantes 3-12 ans (3 ETP)

3 sont agents d'insertion, assistants sociaux (3 ETP)

3 sont secrétaires (3 ETP)

3 sont coordinateurs de filières de formation (2.6 ETP)

2 sont comptable ou responsable financier (1.8 ETP)

1 est infirmière (0.75 ETP)

1 est administrateur – directeur (1 ETP)

L'ASBL bénéficie également de la collaboration régulière de 5 volontaires qui nous aident dans la remise à niveau des stagiaires en français et en calcul.

Enfin nous bénéficions de deux travailleurs mis à notre disposition par le CPAS de Charleroi sous le statut d'article 60 § 7 de la loi sur les Centre Publics d'Action Sociale.

Retrouvez-nous sur FACEBOOK !

Faites connaître cette lettre d'information à vos contacts !

Avec le soutien de :

Editeur responsable : Pierre Moreau Administrateur, ASBL Chantier Rue de la Vieille Place 51 - 6001 Marcinelle -